



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

création

Question écrite n° 73485

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la création d'entreprises en France. Elle lui rappelle que les créations d'entreprises ont diminué durant les années 1990 de l'ordre de 10 %, la reprise observée en fin de décennie étant essentiellement le fruit d'une montée dans le domaine lié aux nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication (NTIC). Elle lui indique que si selon une enquête d'opinion réalisée pour l'Agence pour la création d'entreprises 14 millions de français souhaitent créer leur entreprise, dans les faits, les créateurs français sont deux fois moins nombreux qu'au Royaume-Uni ou en Italie et cinq fois moins qu'aux Etats-Unis. Elle lui demande par conséquent quelles mesures concrètes le gouvernement entend mettre en oeuvre pour favoriser la création d'entreprises, pour permettre une meilleure connaissance de l'entreprise dès le système éducatif et faciliter la création d'entreprise sur le plan de la formation initiale, de l'information comme de l'environnement administratif, fiscal.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73485

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1032